



« Enseignement en ligne : Quelle stratégie du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Tunisie? »

Mme Kaouthar Marouani
Directrice des Réformes

Direction Générale de la Rénovation Universitaire

Cité de la culture de Tunis – 16 octobre 2023

Contexte et cadre juridique de l'enseignement en ligne en Tunisie



- La loi n °19/2008 du 25 février 2008 sur l'enseignement supérieur stipule dans son article 2 : « l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ont pour mission fondamentale d'assurer **la formation présentielle et la formation à distance** » ,
- ❑ Art. 5 du décret n 631/2022 du 14 juillet 2022 prévoit que: Le diplôme national de licence est créé dans le cadre d'une formation initiale ou formation continue qui revête les formes suivantes :
Formation présentielle,
Formation à distance,
Formation hybride qui inclut la formation présentielle et la formation à distance. Le pourcentage d'heures de formation à distance des licences nationales est fixé par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur. »
- ❑ Art, 2 du décret n° 1227 /2012 du 1^{er} aout 2012 prévoit que « **les études en diplôme national de mastère sont assurées sous la forme d'une formation présentielle ou une formation à distance** »

- **Enseignement à distance** à travers des programmes de formations à distance : ISEFC / Université virtuelle de Tunis / autres EESRS habilités pour ce type de formation
- Depuis 2002 (date de sa fondation) :
 - l'UVT : soutient de manière systémique la stratégie nationale de l'enseignement virtuel
 - L'UVT: Conduit à l'installation d'un écosystème numérique adéquat et renforcer les capacités de tous les acteurs dans le domaine de la numérisation de l'enseignement,
 - Nos universités publiques ont développé leurs plans d'orientation stratégiques en e-administration, développement des systèmes d'information , et de pédagogie numériques et infrastructures,

L'enseignement en ligne en quelques chiffres

- ❑ Les diplômes des licences et des mastères habilités entre l'année universitaire 2019-2020/ 2023-2024 :
 - ❑ 76 licences (dans la formation initiale et continue à distance) dans le secteur public
 - ❑ 1 licence à distance dans le secteur privé
 - ❑ 54 mastères professionnels sont habilités à distance dans le secteur public
 - ❑ 1 mastère habilité à distance dans le secteur privé

Expérience de la Tunisie en matière d'enseignement en ligne lors de la COVID



- ❖ la circulaire n°14/2020 du 19 mars 2020 sur l'enseignement en ligne à travers les applications de l'UVT :
 - ❑ les universités et les établissements universitaires étaient invités à créer les espaces d'apprentissage en ligne et à permettre aux enseignants de déposer leurs contenus pédagogiques et son transfert aux étudiants
 - ❑ les étudiants aussi étaient appelés à suivre les cours numériques pour profiter de l'accompagnement pédagogique,
 - ❑ l'enseignement en ligne était adaptable aux formes de cours magistral ou aux travaux dirigés
 - ❑ les travaux pratiques exigeant la présence dans les ateliers et utilisant un matériel qui ne peut pas être substitué par le numérique ont gardé leur forme présentielle,
 - ❑ les travaux pratiques utilisant des ressources numériques libres étaient assurées aussi en ligne
 - ❑ les stages obligatoires peuvent être effectués à distance quand il s'agit d'un cas de force majeure pour le reste de la période de stage après approbation de l'encadreur académique et de l'encadreur professionnel

- ❑ Les enseignants sont appelés à assurer leurs séances de cours en ligne à travers l'accompagnement pédagogique des étudiants

- ❑ un environnement numérique de travail était mis à la disposition des universités et des EESR
- ❑ les enseignants et les étudiants devaient s'inscrire sur la plateforme d'enseignement à distance à travers des clés d'inscription
- ❑ les directeurs de départements d'enseignement virtuel au niveau de chaque université se chargera des campagnes de sensibilisation au profit des établissements mis sous tutelle,
- ❑ mise à la disposition d'un tutoriel publié en ligne(un guide numérique explicatif)
- ❑ l'appui de l'UVT pour les EESR afin de passer à un modèle de « blended- learning »
- ❑ Cycles de formation pour les enseignants sur l'utilisation de la plateforme « Moodle » et en ingénierie pédagogique,

Enjeux et défis

- ❖ Conflit des anciennes générations avec les nouvelles technologies
- ❖ non-respect du principe d'égalité des chances entre les étudiants
- ❖ manque d'infrastructures et de moyens et de supports
- ❖ l'inadaptation de quelques modules (ex les stages et les activités pratiques ,,) avec les exigences de l'enseignement à distance
- ❖ Les soutenances et les examens ne peuvent pas d'après les textes actuels se dérouler à distance,

